

Directives concernant la candidature

Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées de la personne candidate
- Les raisons motivant la mise en candidature
- Un résumé, une biographie ou un curriculum vitae décrivant la personne candidate (maximum cinq pages)
- Des preuves de l'engagement remarquable de la personne candidate envers les besoins des personnes handicapées sous forme de documents descriptifs, de témoignages de personnes ou d'organisations, de coupures de presse ou d'autre documentation (maximum cinq documents)
- Une lettre d'appui de deux membres du Collège des médecins de famille du Canada, dont au moins un ou une est membre de la section provinciale de la personne candidate
- Une lettre d'appui d'une ou plusieurs personnes autres que des médecins (p. ex. patients, leaders communautaires, dirigeants d'une organisation travaillant avec les personnes handicapées, etc.)